

Proposition du Conseil administratif du 29 septembre 2010 en vue de l'adoption d'une résolution visant à l'extension du service public au secteur de la petite enfance.

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 19 avril 2011, dans le rapport PR-826 A)

RÉSOLUTION

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du rapport du comité de pilotage et des coûts estimés liés à l'intégration du personnel de la petite enfance au sein du personnel de la Ville de Genève, ainsi qu'à la prévoyance professionnelle, réitère son soutien en faveur d'une extension du service public au secteur de la petite enfance.

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif d'aller de l'avant dans la mise en oeuvre du projet et d'engager les négociations avec les partenaires sociaux.

Le Conseil municipal tient à être régulièrement informé de l'avancement du dossier.